

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SEANCE DU 24 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 24 juin 2026 à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 18 juin deux mille vingt-six, s'est réuni salle des Charmilles à MOUZEIL, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Jacqueline LE TEXIER, Présidente.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 21

Nombre de délégués participant au vote : 16 (dont 1 pouvoir)

Titulaires présents :

Elus Couffé : THOMINIAUX Leïla, Cécile
COTTINEAU, TROTTET Elsa, FEILLARD Sylvie

Elus Ligné : GELOT Vanessa, SIDDI Déborah,
RENAUD Virginie, AGUADO Aude

Elus Mouzeil : PIVETEAU Stéphane, LE TEXIER
Jacqueline, BEZIER Florence, ROUAUD lucie

Elus Le Cellier : DAVID Michaël, BAERT Mathilde,
POSTEC Virginie

Titulaires absents excusés :

Elus Couffé : /

Elus Ligné : /

Elus Mouzeil : /

Elus Le Cellier : RINKEL Auriane (pouvoir à Laurent
JARRET),

Suppléants présents :

Elus Couffé : JILIBERT- MBILEMBI BOMODO
Eugénie

Elus Ligné : FEUILLATRE Sonia,

Elus Mouzeil : FRICONNEAU Claire, DRUMEL
Mickaëlle

Elus Le Cellier : JARRET Laurent (pouvoir de RINKEL
Auriane), DIDIER Sarah,

Suppléants absents excusés :

Elus Couffé : LE ROUX Marianne, JOUNEAU Daniel,
FERRON Julien

Elus Ligné : FAGARD Stéphane, YAO Mahinan,
BLAISE Olivier

Elus Mouzeil : LE BRESTEC Damien, JULIENNE
Marina,

Elus Le Cellier : GAZEAU Isabelle, CONINCKX Kaline

Secrétaire de séance : Déborah SIDDI

N°24.06.2026-10 : MODIFICATION DE POSTES A LA SUITE DE RECRUTEMENTS

La Présidente expose à l'assemblée :

À la suite :

- du départ à la retraite de la gestionnaire comptable

- du placement en disponibilité pour convenance personnelle de la directrice adjointe de l'accueil de loisirs et périscolaire « L'île aux enfants » de Ligné

Et au recrutement de deux nouveaux agents sur ces postes,

Il convient de modifier les conditions de recrutement de ces emplois afin de les ouvrir :

- au grade d'adjoint administratif territorial (Catégorie C) pour le poste de gestionnaire comptable

En effet, par délibération en date du 5 octobre 2022, un poste de Comptable à 21h hebdomadaires avait été créé au grade de Rédacteur Principal de 2^{ème} classe (Catégorie B), puis modifié le 12 juin 2024 pour l'ouvrir au grade de Rédacteur territorial Principal de 1^{ère} classe dans le cadre d'un avancement de grade.

- au grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe pour le poste de directrice adjointe de l'accueil de loisirs et périscolaire « L'île aux enfants » de Ligné à 35h hebdomadaires.

En effet, le poste créé par délibération n°14.02.2024-02 n'est ouvert qu'au grade d'adjoint d'animation depuis la mise à jour du tableau des effectifs effectuée par délibération n°12.02.2025 du 12 février 2025.

Il est donc nécessaire d'actualiser le tableau des effectifs comme suit :

- 1 poste de Comptable à 21 h hebdomadaires – ouvert aux grades de :
 - Adjoint administratif territorial (Catégorie C)
 - Rédacteur principal de 1^{ère} classe (Catégorie B)
- 1 poste de directeur adjoint d'accueil de loisirs de Ligné à 35h hebdomadaires ouvert aux grades de :
 - Adjoint d'animation territorial (Catégorie C)
 - Adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe (Catégorie C)

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-1 et suivants relatifs aux emplois permanents,

Vu le décret n°87-1107 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux,

Vu la délibération en date du 5 octobre 2022 portant création d'un poste de comptable au grade de rédacteur principal,

Vu la délibération en date du 12 juin 2024 modifiant ce poste pour l'ouvrir au grade de rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe,

Vu la délibération n°14.02.2024-02 du 14 février 2024 portant création d'un poste de directeur adjoint à l'accueil périscolaire et de loisirs,

Vu la délibération n°12.02.2025-02 du 12 février 2025 portant mise à jour du tableau des effectifs et suppression de certains grades,

Considérant la nécessité d'adapter les conditions de recrutement des emplois aux besoins des services et aux profils des agents recrutés,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :

Suffrages exprimés :

Voix pour : 16	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
-----------------------	------------------------	-----------------------	--------------------------------------

- **Modifier** le tableau des effectifs comme suit :

1 poste de Comptable à 21h hebdomadaires ouvert aux grades suivants :

- Adjoint administratif territorial (Catégorie C)
- Rédacteur principal de 1ère classe (Catégorie B)

1 poste de Directeur adjoint ALSH et périscolaire à 35 heures hebdomadaires ouvert aux grades suivants :

- Adjoint d'animation territorial (Catégorie C)
- Adjoint d'animation principal de 2ème classe (Catégorie C)

La rémunération de l'agent sera fixée conformément aux dispositions statutaires relatives au cadre d'emplois et au grade de recrutement.

L'agent bénéficiera, le cas échéant, du régime indemnitaire en vigueur au sein de la collectivité, instauré par délibération, dans les conditions applicables à son cadre d'emplois et à ses fonctions.

Cette modification prendra effet à compter du 1er juillet 2026.

- **Dire** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

- **Autoriser** Madame la Présidente à signer tout acte afférent à cette décision.

La Présidente

Jacqueline LE TEXIER

SIVOM du secteur de Ligné
3 place de la Perretterie
44 850 LIGNÉ
Tel : 02 51 12 20 04
accueil@sivomligné.fr

La secrétaire de séance

Déborah SIDDI



Envoyé en préfecture le 29/06/2026

Reçu en préfecture le 29/06/2026

Publié le 29/06/2026



ID : 044-244400669-20260624-24_06_2026_10-DE